



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale Inserm

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mél : sntrsins@vjf.cnrs.fr

Compte Rendu SNTRS CGT du Conseil Scientifique de l'Inserm du 26 Juin 2014 : projets de structures de recherche Inserm se présentant dans la vague E

Françoise MUZEAU et Pascal COLOSETTI ; Elus C SNTRS CGT au CS INSERM
(sous réserve des décisions du PDG de l'Inserm)

Le Conseil Scientifique a examiné les **78 structures** ayant fait l'objet d'une audition commune CSS/CS, avec **75 créations proposées** (72 pour 4 ans et 3 pour 2 ans) soit 96%, et 3 non création.

Le CS s'est plus particulièrement concentré sur les **25 équipes ayant eu un avis réservé des CSS**. Le CS propose pour ces équipes : **20 non création** (80%) dont 6 recommandations de fusion avec une autre équipe, 3 créations pour 2 ans et 2 levées de réserve pour création pour 4 ans.

Les **14 équipes évaluées à 2 ans** (sans avis réservé) ont été reconduites pour 2 ans.

Tableau bilan des classements des équipes par les CSS

CSS	Tot.	R	E	TB	B	AR
1	15	2	6	4	3	0
2	16	2	5	5	1	3
3	14	1	4	7	1	1
4	31	5	13	9	2	2
5	34	6	10	10	6	2
6	38	5	14	15	0	4
7	48	3	16	21	4	4
8	55	4	15	28	2	6
9	27	2	11	9	2	3
Total	278	30	94	108	21	25
	%	11	34	39	7	9

R : Remarquable, **E** : Excellent, **TB** : Très Bon, **B** : Bon, **AR** : Avis Réserve

Auditions conjointes CSS/CS

Ces premières auditions conjointes CSS/CS ont recueilli un accueil plutôt positif.

La participation de l'élus C de CSS est vraiment souhaitable car l'élus C du CS n'a pas toujours tous les éléments clés lors de ces auditions ; une hétérogénéité d'attention à la question des personnels ITA a pu être notée d'une session d'audition à l'autre. Il est évident que le système où les membres des CSS et du CS faisaient les visites ensemble était plus productif (et il y avait déjà des experts « extérieurs »).

Lorsqu'une structure présente des équipes affiliées à plusieurs CSS, il serait important d'avoir un retour de toutes les CSS ; il est à noter une audition où une CSS, n'estimant pas pouvoir juger une équipe l'a renvoyée vers la CSS qu'elle pensait adéquate et celle-ci a donné un avis réservé qui pouvait porter préjudice à cette équipe alors que c'était un avis de non compétence.

Beaucoup de laboratoires CEA « Sciences de la vie » ont demandé leur labellisation Inserm et il semble que cela soit relatif à un accord entre les 2 organismes.

Plusieurs fois, il a été mentionné que des responsables d'Université préféreraient recruter un IR plutôt qu'un MCU pour que la totalité du temps de travail soit dévolue au travail de recherche, sans charge d'enseignement. Seulement ces IR considérés comme des « chercheurs » se retrouvent avec des difficultés d'évolution ; il ne faut pas nier la séparation effective des 2 corps et qu'il est très difficile de passer d'IR à MCU/CR.

Tableau bilan des structures

CSS	Nb structures	Avis CS
1	2	2 créations
2	4	3 créations (1 non création)
3	/	/
4	9	9 créations
5	12	12 créations
6	11	11 créations
7	11	10 créations+1 pour 2 ans
8	22	18 créations+2 pour 2 ans (2 non créations)
9	7	7 créations
Total	78	72 créations+3 pour 2 ans (3 non créations)

Premier contact du CS avec le nouveau PDG

Monsieur Yves LEVY, nouveau PDG de l'Inserm, est venu prendre un premier contact avec le CS, accompagné de Monsieur Thierry DAMERVAL, DG délégué.

Il a indiqué que parmi les missions du CS, l'élaboration d'une politique scientifique est importante pour lui ; dans le sens d'une force de propositions, notamment dans la perspective du plan stratégique 2016-2020 (« Que doit être l'Inserm 2020 ») devant être remis aux tutelles en 2015. Et ce, dans une vision plus globale et transversale (avec d'autres instances, les ITMO, Aviesan), dans une méthodologie avec des questions comme « qu'est-ce qu'une équipe/un chercheur Inserm » (carrières, simplification de la vie des chercheurs et des laboratoires), en gardant à l'esprit les importantes notions de répartition de budget contraint (par rapport au nombre d'équipes créées en augmentation), de recrutements ...

Il demande de faire attention aux labellisations Inserm car nous ne devons pas créer toutes les équipes. Il pense que les Universités doivent aussi prendre leur responsabilité dans le financement et la création d'équipes universitaires. Il faut aussi aller chercher de l'argent européen.

4 axes sont proposés :

- la recherche fondamentale (à l'Inserm et dans Aviesan ; innovation thérapeutique, compréhension des mécanismes)
- la recherche technologique (réflexion, importance dans les laboratoires, liée à la recherche fondamentale, dépendance vis à vis de développeurs)
- la recherche en santé publique (réflexion globale, aide décisionnelle)
- la communication (amélioration par rapport à la défiance vis à vis de la science).

Les personnels ITA ont été évoqués lors des questions, notamment dans le cadre de la recherche technologique (plates-formes, nouveaux métiers/niveaux de qualification) ; le PDG a redit qu'il veut parler des ITA comme il l'a déjà indiqué. Le fait de reporter les aspects techniques sur les post-doctorants ne lui semble pas bon ; en effet, par manque d'ITA, par la précarité grandissante ; entraînant des pertes de temps/efficacité et de savoir-faire (d'une mémoire technique). Cela sera peut être l'occasion de réaffirmer les ITA au centre des techniques/technologies du laboratoire/de l'équipe de recherche (pas seulement des plates-formes) et de revaloriser leur place/leur travail au sein de l'Inserm ; de remettre à jour l'importance du tandem chercheur/ITA (socle d'une équipe) pour une synergie et un développement optimum des activités de recherche de l'institut, un respect et une reconnaissance du travail de chacun.